

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/10/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DE-00607

1. Intitulé du projet

Restauration éco-morphologique du Thoron

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien Loise Toranche

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme CHAVROT Véronique

RCS / SIRET

200000699700023

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau.	Articles L.214-1 à 6 du Code de l'Environnement rubrique 3120 : installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (Au titre de cette rubrique, les travaux relèvent du régime d'autorisation puisque la reprise du tracé s'étend sur 350 mètres.)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet du Thoron est inscrit à la programmation 2017 du Contrat de Rivière Bernard, Revoute, Loise, Toranche au titre de l'action B1_c6 « Restauration éco-morphologique du Thoron au lit-dit Toranche », porté par le SMAELT.

Il concernera également d'autres fiches actions en lien avec les travaux à réaliser pour la restauration du cours d'eau :

- B1_a1 Restauration de la ripisylve
- B1_c2 Plantations
- B1_c1 Mise en défens
- B1_d2 Suppression d'un ouvrage busé et remplacement par une passerelle
- B3_a2 Restauration des zones humides
- B3_a4 Réalisation d'inventaires détaillés ponctuels sur les zones humides

Les travaux consisteront principalement en :

- La remise du cours d'eau en fond de vallon ;
- La mise en défens des berges et des zones vulnérables ;
- La restauration de la ripisylve ;
- La restauration de la continuité écologique.

4.2 Objectifs du projet

Lors de la phase de prospection de terrain, le tracé actuel du Thoron est apparu incohérent par rapport au relief. En effet, sur 350 ml en amont de la confluence avec la Toranche, le Thoron se trouve aujourd'hui en surplomb du talweg naturel.

Historiquement, les témoignages de ce détournement restent flous. Les tracés sur les cartes de l'état-major (1820-1866) mettent en évidence les deux tracés : le détournement plus le ruisseau en fond de vallon. Selon les témoignages locaux, le tracé aurait ensuite été dévié lors de la crue de 1976. Progressivement, le cours d'eau aurait repris le fond de vallon.

Aujourd'hui, le tracé modifié, en rive droite du talweg naturel, présente deux ouvrages infranchissables par la faune aquatique : un seuil en pierres sèches et un passage busé permettant à l'exploitant et au bétail de franchir le Thoron. Ces ouvrages stabilisent, également, un processus d'érosion régressive. Un troisième ouvrage se situe juste à la confluence avec la Toranche. Ce passage busé, mis en place pour le franchissement des véhicules, constitue le premier obstacle à la continuité piscicole (montaison) et sédimentaire.

Enfin cet affluent, situé sur la tête de bassin versant de la Toranche resterait en eau toute l'année. Les assècs annuels étant le facteur limitant de la Toranche pour la faune aquatique, il apparaît plus que nécessaire de restaurer cet affluent pour lui redonner pleinement ces fonctions hydrauliques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée totale du chantier n'excédera pas 20 jours ouvrables, qui s'étaleront entre la fin du mois d'août et le 28 octobre maximum.

Les interventions prévues sont les suivantes :

- Piquetage contradictoire du chantier en présence des propriétaires, des exploitants, de la Police de l'Eau et du SMAELT ;
- Abattages des arbres morts ou déperissant et élagage des branches basses pour permettre l'intervention de la pelle depuis le pré ;
- Mise en place des filtres à sédiments de type paille et du batardeau ;
- Suppressions des obstacles sur l'émissaire en fond de vallon ;
- Terrassement, du lit en fond de vallon à l'aide d'une pelle hydraulique ;
- Prélèvement en milieu naturel des matériaux pour reconstituer un fond graveleux ;
- Mise en eau progressive du lit naturel et condamnation du tracé détourné ;
- Réalisation des clôtures, abreuvoirs et passerelles ;
- Suppression du passage busé TH_1 et confection du pont ;
- Remise en état du site et repliement de chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Activité agricole bio : pâture de génisses.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de restauration éco-morphologique du Thoron à été déposé sous la forme d'une demande D'autorisation environnementale, selon l'Ordonnance n° 2017-80 du 26 Janvier 2017.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface total de la zone de chantier	15 000 m ²
longueur de cours d'eau recréé	330 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Sur la rivière Thoron au lieu dit
Thoranche 69610 Haute-Rivoire

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 5 ° 7 2 ' 8 4 " 39 Lat. 0 4 ° 4 1 ' 7 0 " 12

Point d'arrivée :

Long. 4 5 ° 7 2 ' 9 1 " 72 Lat. 0 4 ° 4 2 ' 2 9 " 34

Communes traversées :

Haute-Rivoire

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une perturbation est toujours possible lorsque l'on change l'état actuel. Toute fois les modifications devrait tendre à une reprise d'anciens espaces devenus non utilisable après les modifications de l'homme. Ces espaces riches en eau devraient progressivement retrouver une dynamique naturel avec des écoulements qui ne seront plus court-circuités par des aménagements contraignant pour le milieu. Les modifications seront donc positives.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20 t d'enrochement pour compléter ceux déjà repris sur site afin de confectionner les culés du pont en bois (remplacement de l'ouvrage TH_1). 10 m3 de concassés 20/30 pour la stabilisation au devant de l'ouvrage. Ces matériaux seront pris en carrière proche des lieux du chantier.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Période prévisionnelle des travaux : fin août à fin octobre

Pêche de sauvetage de toute la zone afin de retirer les poissons présents avant la mise en travaux ;

Isolement du chantier : mise en place d'un batardeau en amont du chantier, mise en place de deux filtres à pailles en aval du chantier ;

mise en eau progressive du nouveau chenal ;

Circulation des engins en bordure des berges ;

circulation sur terrain sec ;

interdiction de traverser le cours d'eau à gués.

mesures compensatoires :

_ Plantation de ripisylve

_ Mise en défens des berges et des zones humides sensibles

_ Aménagement de caches et diversification des écoulements d'eau

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de restauration éco-morphologique du Thoron vise à redonner à une rivière de grande valeur patrimoniale, toute ses capacités hydrauliques, morphologiques et écologiques. Bien que qualifier de proche de son état naturel, par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, ces milieux présentent tous des dysfonctionnements : eutrophisation anormale, rupture de la continuité écologique, ensablement, perte d'habitats. Intégrant l'ensemble des problématiques grâce à la consultation des partenaires de terrain tel le CEN, la Fédération des pêcheurs du Rhône, la Chambre d'agriculture, la commune et les propriétaires, il fait une synthèse et propose la solution du retour à l'état initial du tracé. Le secteur de s travaux fait également l'objet d'une démarche d'inventaire faune flore avant travaux et de la rédaction d'un protocole de suivi poste travaux . Cet inventaire est en cours de réalisation avec l'aide d'une stagiaire BTS GPN. Une évaluation environnementale supplémentaire semble facultative.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°5 : Extrait de la Base de donnée GWERNE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

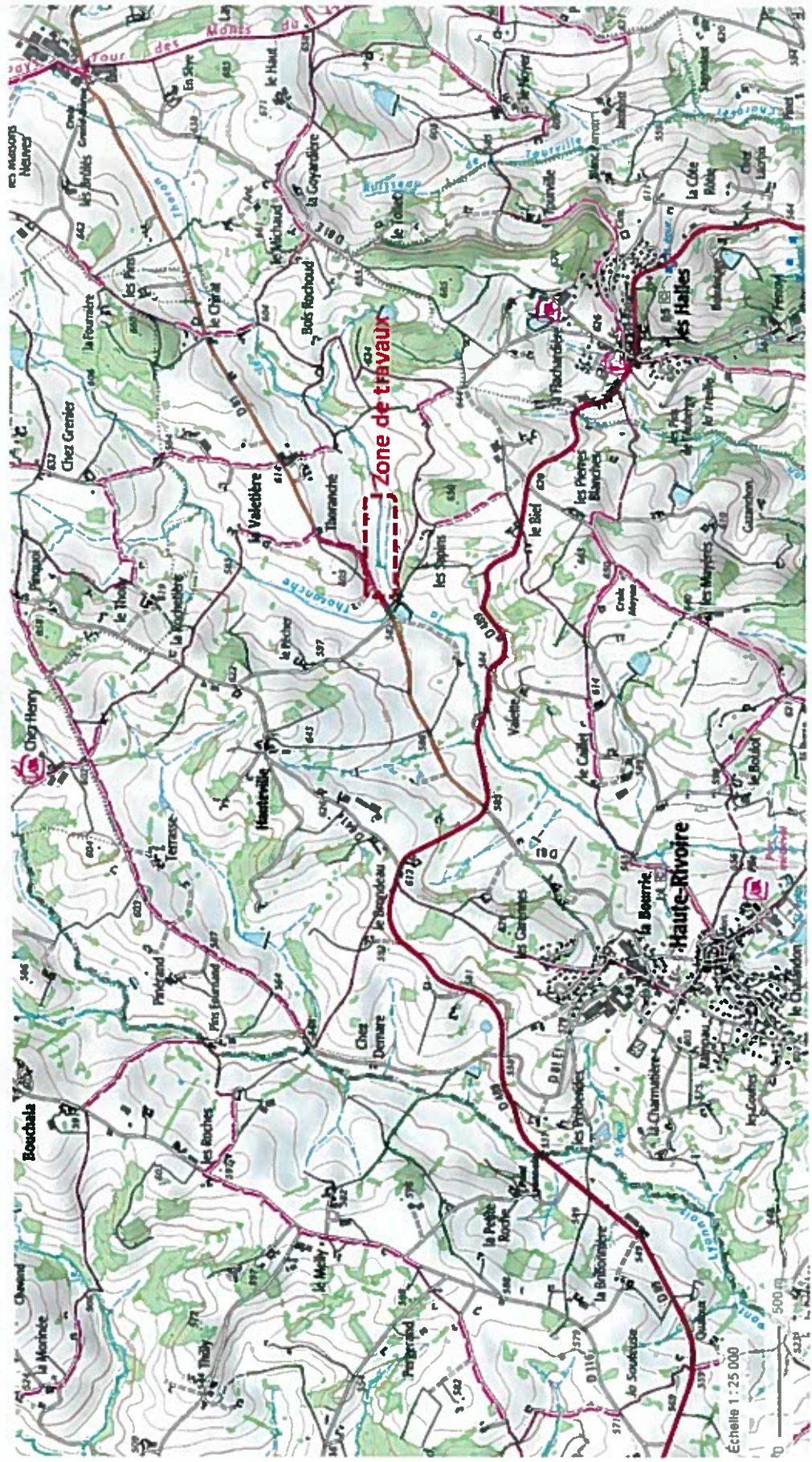
le,

Signature



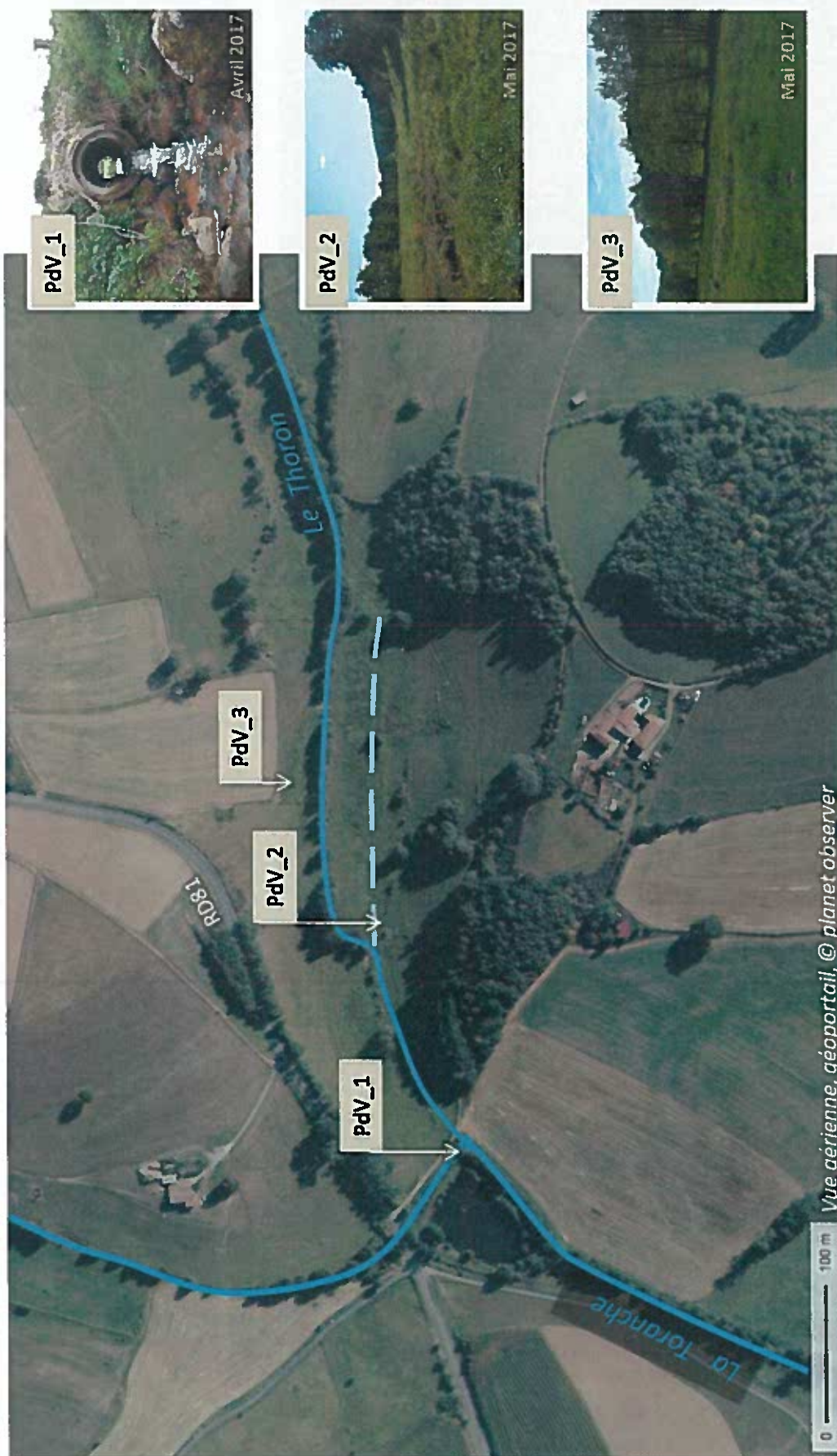
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe n°2 : Plan de situation au 1/25 000



Données cartographiques : © IGN, CRAIG +

Annexe n°3 : présentation photographique du site



Légende

- Cours d'eau
- - - Emissaire en fond de vallon

Prise de vue :

- PdV_1 passage busé carrossable TH_1
- PdV_2 l'émissaire qui serpente au milieu de la zone humide de fond de vallon. Sur le second plan gauche, le tracé du Thoron en surplomb
- PdV_3 zone humide bordant le Thoron en surplomb

Annexe n°4 : Plan général du projet



- | | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------|---|
| | Ouvrages de franchissement | | Blocs d'enrochements utilisables |
| | Pont bois chemin rural | | Restaurations et protection de la mare |
| | Passerelle bétail | | |
| | Passerelle bétail et tracteur | | |
| | Passage PEHD | | |
| | Abreuvoir | | |
| | Pompe à museaux | | |
| | Gravitaire | | |
| | | Clôtures électriques | |
| | | | Intégrées dans le projet initial |
| | | | Complètement après visite de terrain |
| | | Linéaire | |
| | | | Tracé rectifié du Thoron |
| | | | Ecoulement ponctuel de la route |

Annexe n°5 : Extrait de la Base de donnée GWERNE



Atlas et restitution des données par
habitat de l'inventaire
INV_ZH_42_SAGE_LRA_2014

Superficie (ha) : 2,31

100 m

TOR_27

Superficie (m²) : 23086
Périmètre (m) : 1947

Superficie (m²) : 23086

Habitat principal	37.219 Prairies à Scirpe des bois
Habitats secondaires	37.217 Prairies à Jonc diffus 44.3 FORET DE FRENES ET D'AULNES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS 44.91 Bois marécageux d'Aulnes
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal) Aménagement humain (Complémentaire)
Remarque générale	Type 5.4 - Ripisylve + Type 7.3 - Prairie humide de fond non boisée + Type 7.4 - Prairie humide de versant Identifiant terrain : TOR_23
Fréquence de submersion	Régulièrement
Etendue de submersion	Partiellement
Entrée(s) d'eau	Sources (Principal) (Inconnu) Ruissellement diffus (Secondaire) (Temporaire / Intermittent) Cours d'eau (Complémentaire) (Permanent) Eaux de crues (Complémentaire) (Temporaire / Intermittent)
Sorties d'eau	Cours d'eau (Principal) (Permanent)
Fonctions hydrologiques	Régulation naturelle des crues (Intérêt fort) Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage (Intérêt moyen) Ralentissement du ruissellement, protection contre l'érosion (Intérêt faible)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt faible) Régulation des nutriments (Intérêt faible)
Diagnostic hydrologique	Proche de l'équilibre naturel
Remarque sur l'hydrologie	Plusieurs sources de versant (sur granite), fond de vallée assez large, plat, et berges du cours d'eau assez basses (50cm). Une mare de versant quasiment comblée.
Espèces végétales	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn. <i>Angelica sylvestris</i> L.



25/09/2013

Epilobium hirsutum L.
Eupatorium cannabinum L.
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.
Glyceria fluitans (L.) R Br.
Hypericum tetrapterum Fr.
Iris pseudacorus L.
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.
Juncus effusus L.
Lotus pedunculatus Cav.
Lysimachia vulgaris L.
Lythrum salicaria L.
Polygonum hydropiper L.
Ranunculus repens L.
Salix cinerea L.
Scirpus sylvaticus L.
Veronica beccabunga L.
Epilobium tetragonum L. subsp. tetragonum

Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt moyen) Support de biodiversité (diversité ou intérêt patrimonial d'espèce(s) ou d'habitat(s)) (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Pâturage (Principal) Sylviculture (Complémentaire)
Activités autour de la zone	Pâturage (Principal) Sylviculture (Secondaire) Infrastructures linéaires (Secondaire) Fauçage (Complémentaire) Culture (Complémentaire)
Valeurs socio-économiques	Production agricole et sylvicole (Intérêt faible)
Atteintes	Autres (Impact faible)
Fonctions majeures	Biologique Hydraulique
Remarque sur le bilan	Faible piétinement. Globalement, prairie pâturée à Scirpe des bois entretenue par endroit au broyeur.
Faisabilité d'action	Bonne
Niveau de priorité	Moyen
mière mise à jour effectuée le	15/01/2014